

On demande à louer

Bulle, de suite, si possible au centre de ville, local au rez-de-chaussée pouvant servir de magasin.
Offres par écrit avec prix de location au H 3523 F à Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

Vente de forêt.

Le samedi 29 juillet, dès les 3 heures après midi, à l'Hôtel de Ville de Moutier, les soussignés vendront en vente publique une belle forêt bien boisée, pouvant s'exploiter de suite, d'une contenance de 117 ares 90 centiares, située au Terray, à quinze minutes de la route cantonale.

Pour voir et traiter s'adresser, M. Louis Saugy, facteur, ou à M. David Saugy, à Praz.

Jeune fille

riieuse, bonne à tout faire, sachant cuire toute seule, est demandée pour de suite, à Bulle. S'adresser à Haasenstein et Vogler, au H 1158 B.

VILLE DE BULLE**Soumission.**

La Commune de Bulle met en soumission :
1° Fonille de 300 m² en vue de la pose d'une conduite d'eau au Moulin de la Tréme ;
2° Matage de la dite conduite.

Prendre connaissance du plan-profil et du cahier des charges au Bureau de Ville, où les soumissions sont reçues jusqu'au mercredi 26 juillet, à 5 heures du soir.
Le Secrétariat communal.

On demande des**apprenties tailleuses**

chez M^{me} Pasquier-Seeberger, Bulle.

On demande pour Broc un**garçon d'écurie**

et une fille de cuisine.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

On demande

une fille robuste pour aider à la cuisine dans hôtel, à Broc. 1150
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, au H 1161 B.

A vendre ou à louer

BULLE, à bon prix, une maison habitation avec 4 logements, magasin, atelier pouvant servir de boulangerie ou autre, au centre du quartier neuf de la rue de Gruyères.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1137 B. 1131

A louer

un logement.
S'adresser à Isidore Genilloud.

A louer

suite un joli logement neuf de deux chambres, cuisine, cave et galetas, avec eau et lumière et bien exposé au soleil, à 5 minutes de la ville.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, au H 1148 B. 1141

Bon vacher

sachant conduire les chevaux et au courant de la porcherie, est demandé de suite, à l'année et bons gages.
Adresser les offres sous N 24736 L, à Haasenstein et Vogler, Lausanne.

A VENDRE

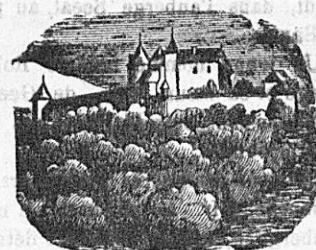
à très bas prix plusieurs cages d'oiseaux.
S'adresser à Alphonse Glasson, imprimerie de « la Gruyère », Bulle.

SAVON D'OR
Schuler

Gros morceau 40 cent.
Double morceau 35 cent.
Jolies primes gratuites.



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS
Suisse . . 1 an, Fr. 4.50
» . . 6 mois » 2.50
Etranger . 1 an » 9.—
» . . 6 mois » 5.—
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5^h 8^h 10^h 2^h 5^h 9^h — BULLE, arr. 7^h 9^h 12^h 4^h 8^h 10^h

BULLE, le 21 juillet 1911.

POSIEUX !

La presse ultramontaine, inspirée du reste par les principes qui sont à la base du parti conservateur fribourgeois, sait fort bien rappeler les peuples au respect des institutions établies, lorsque ces institutions sont les siennes. Mais, à son regard, le droit divin n'existe pas pour le pouvoir dont elle est l'adversaire. Cet état d'esprit a pu être maintes fois constaté, notamment lors de la révolution portugaise. Si un gouvernement est renversé par le peuple, c'est en vertu d'un décret de la divine Providence, lorsqu'il s'agit d'un gouvernement libéral, mais c'est un crime, s'il s'agit d'un gouvernement réactionnaire.

Pour prouver une fois de plus cette assertion, nous n'avons qu'à citer une partie du message du 2 mai 1853 :

« Des événements de la plus haute gravité viennent de se passer dans le canton.

Bien que vaincus dans toutes leurs précédentes tentatives, les ennemis de nos institutions, non contents du sang qu'ils ont déjà fait couler, viennent de déployer encore le sinistre drapeau de l'insurrection et d'immoler de nouvelles victimes à leurs odieux desseins.

L'agitation entretenue dans le pays depuis l'assemblée de Posieux devait enfin se traduire en un mouvement insurrectionnel. Les excitations incessantes à la révolte et les menaces à l'adresse des autorités constituées pouvaient déjà faire présager une nouvelle entreprise à main armée ; mais rassuré par les efforts qu'il venait de faire dans l'intérêt d'une pacification durable, le gouvernement répugnait à croire que ses adversaires, si souvent amnésiés, ne reculeraient pas encore une fois devant l'emploi de la violence.

En récapitulant les circonstances de cet événement, les diverses phases qui l'ont précédé, les hommes qui y jouent les principaux rôles, en rappelant à votre souvenir les moteurs du Sonderbund et toutes les machinations postérieures, nous sommes fondés à inférer la conséquence que les auteurs de cet abominable attentat sont ceux qui ont constamment opposé leurs intérêts personnels, ceux de leur caste et de leurs privilèges, aux libertés pu-

bliques, au ressort et à la prospérité du canton ; nous voulons parler des incorrigibles du patriciat et du clergé. Le patriciat, qui conserve une rancune innée aux idées d'égalité qui font la base de notre ordre constitutionnel et qui ont miné son influence et une partie de ses ressources. Enrichi aux dépens du peuple, corrompu par le service étranger et le trafic dégradant des hommes, il voit avec haine et terreur l'affranchissement progressif du peuple : pour ressaisir les sources de richesses qui lui échappent, il emploie celles qu'il a acquises à replacer la population sous le joug de sa domination. Fidèle à ses antécédents historiques, il combat à l'intérieur de tous ses moyens le progrès ; ligué de race et d'idées aux aristocrates de tous les pays, il ne rêve que trahison et oppression, dût-il en coûter des flots de sang, dût-il en coûter l'indépendance de la patrie.....

Les auteurs de la triste représentation de Posieux allaient donner la dernière et définitive expression de leur agitation ; ils se préparaient à dire le dernier mot de toutes leurs menées, de leurs conférences, de leurs pétitions. Le Sonderbund a été définitivement abattu par la valeur des citoyens dévoués à nos nouvelles institutions. Ils ont scellé la victoire de la Confédération. Puissent les ennemis des libertés publiques reconnaître dans ce fait accablant le doigt de la divine Providence, qu'ils ont si souvent invoquée pour leurs noirs desseins. »

Le message que nous rappelons a trait à l'insurrection de la porte de Morat et du Collège, qui a coûté la vie à un certain nombre de citoyens égarés par le fanatisme et le farouche ultramontanisme de leurs chefs. Gageons que la presse tépelette les appellera des martyrs de l'indépendance, ceux qui sont morts au service d'une œuvre de haine et d'oppression, d'une tentative de rétablissement d'un régime de tyrannie et d'exploitation du peuple.

Dans un prochain article, nous mettrons en relief les actes de ce gouvernement tant décrié par les libertards d'aujourd'hui, par les fils de ceux qui ne craignaient pas de s'appuyer sur l'étranger, sur l'Autriche notamment, pour ressaisir le pouvoir qu'ils avaient perdu par la volonté populaire. En regard de l'œuvre de ce gou-

vernement, nous mettrons l'œuvre souvent néfaste, la plupart du temps contraire aux vrais besoins du peuple, des hommes issus de l'assemblée de Posieux. Nous verrons si nos tépelets sont fondés à glorifier les résultats de cette assemblée, si l'on tient compte, non de l'intérêt des personnes, mais uniquement de l'intérêt général.

NOUVELLES SUISSES

Monopole de l'alcool en 1910.

On vient de publier le rapport de gestion du monopole de l'alcool pour 1910. Il résulte de ce rapport que l'année dernière les recettes se sont élevées à 18,015,864 fr. 23 et les dépenses à 8,271,677 fr. 03. L'excédent des recettes a donc été de 9 millions 744,187 fr. 20, tandis qu'on n'avait prévu au budget que fr. 5,655,000. L'énorme augmentation de l'excédent de recettes est due au fait que les acheteurs, en prévision de l'augmentation du prix de l'alcool, ont fait de grands approvisionnements. En effet, les recettes pour l'alcool potable se sont élevées à 12,985,163 fr. 80 au lieu de 9 millions de francs prévus.

Cette circonstance aura nécessairement pour contre-coup une diminution considérable des achats en 1911. Par conséquent, au lieu de distribuer presque tout l'excédent net des recettes, on propose de distribuer aux cantons 6,317,543 fr. 70, de constituer un fonds d'exploitation de 750,000 fr. et de reporter à nouveau 2,676,643 fr. 50. On est prudent au monopole.

Une erreur de diagnostic. — Le colonel Hauser, médecin en chef de l'armée, communique à la presse une note dont voici la substance :

M. Reisse, étudiant en droit, de Baden (Argovie), avait été appelé à une école de sous-officiers à Lucerne, du 1^{er} au 22 avril dernier. Le 5 avril il se présenta à l'infirmerie, se plaignant de saignements de nez et de crachements de sang.

Le médecin de place, assisté d'un collègue, l'examina soigneusement. Il ne constata aucun symptôme alarmant. Reisse n'avait pas de fièvre, son estomac et ses poumons paraissaient être en très bon état. Mais il donnait des signes de fatigue. Il fut renvoyé au corps avec la recommandation de se présenter de nouveau à l'infirmerie s'il se sentait de nouveau indisposé.

Après cinq jours d'un service peu fatigant, Reisse revint à l'infirmerie et fut reconnu atteint d'une pneumonie grave. Envoyé à l'hôpital de Lucerne, puis au sanatorium de Wald, il a succombé le 14 juillet.

Son père, M. Reisse, avocat à Baden, a porté plainte contre les médecins et de plus a fait insérer dans l'avis mortuaire du jeune homme une phrase disant qu'il était mort victime des agissements des médecins militaires.

Le colonel Hauser proteste vivement contre ces procédés. Il déclare que l'enquête minutieuse à laquelle il a été procédé a prouvé que les médecins n'avaient commis aucune imprudence et qu'ils s'étaient simplement trompés dans leur diagnostic, comme la chose arrive fréquemment.

Berne. — Horrible drame de famille. — Mercredi après midi, un terrible drame de famille s'est déroulé à Berne. Un voyageur de commerce nommé Emile A., âgé de trente-neuf ans, adonné à la boisson et vivant depuis plusieurs années en mésintelligence avec sa femme, a pris la décision de tuer tous ses enfants. Sous le prétexte de leur acheter des cerises, il emmena ses trois garçonnetts dans la forêt de Bremgarten voisine du quartier où il habite et leur ordonna de se coucher à terre. D'un coup de revolver, il tua d'abord son fils aîné Ernest, âgé de 11 ans, élève de l'école secondaire de Berne. Les deux autres enfants s'enfuirent épouvantés, mais le père dirigea son arme contre eux et atteignit d'une balle dans le dos son fils Emile, âgé de 7 ans, qui fut blessé mortellement. Le troisième réussit à s'échapper. Le meurtrier prit alors la fuite.

La police supposa que le fugitif s'était rendu à Riggisberg, village situé à 4 heures de Berne, où la fillette du meurtrier séjourne actuellement avec la colonie de vacances des écoles de Berne. Cette supposition était exacte. Les agents de Riggisberg informés téléphoniquement réussirent à s'emparer du meurtrier qui avoua s'être rendu à Riggisberg dans le but de tuer sa fille.

Il était connu de la police comme un buveur incorrigible.

Appenzell. — Drame mystérieux. — Un drame mystérieux s'est déroulé dans la nuit de dimanche à

lundi, dans l'auberge Seel, au pied du Sântia.

Un jeune homme nommé Robert Lange et sa sœur Mina, de Geestemund, se sont suicidés pour des raisons inconnues.

Les deux désespérés étaient arrivés dimanche soir. Au milieu de la nuit, l'aubergiste entendit plusieurs détonations ; il se leva en hâte, se dirigea vers la chambre occupée par Lange et sa sœur, et trouva la porte fermée. Lorsqu'on réussit à pénétrer dans la chambre, on trouva le cadavre de la jeune fille étendu sur le lit ; R. Lange gisait sans vie sur le plancher. Sur la table, se trouvait une lettre écrite par les défunts qui déclaraient avoir avisé leurs parents de leur triste décision.

Les corps ont été transportés à Appenzell.

Tessin. — La foudre. — Pendant un violent orage qui a sévi l'autre soir sur les environs de Cimadera, la foudre est tombée dans une étable, tuant une vache. Six personnes, qui se trouvaient par là, ont été légèrement blessées. Un jeune homme est dans un état très grave.

Valais. — Les accidents alpestres. — L'abbé Paul Olive, curé de Clignancourt, a disparu de Saas-Fee, où il était en villégiature. Il serait tombé dans la Viège, au cours d'une promenade dans les parages de la Zelli-Brücke, au-dessous de la chapelle de Hohenstiegen. On a retrouvé son chapeau et sa canne dans un endroit abrupt qui domine la Viège, sur un des points les plus sauvages de son parcours.

L'abbé Olive était âgé de 53 ans. Il était docteur en philosophie et en théologie.

— Le jeune Américain qui avait disparu de Salvan en disant qu'il se rendait à Finhaut et que des escouades d'hommes dévoués cherchaient dans les rochers de la Dent du Midi a été retrouvé à Chamonix, où il était tranquillement installé.

Zurich. — La question de la viande. — Lundi, à Zurich, l'assemblée des délégués de l'Office central d'achats de l'Union suisse des bouchers a décidé la création d'une grande

société suisse par actions au capital de plusieurs millions, dont l'objet sera l'approvisionnement du pays en viande.

La société s'occupera, d'accord avec l'Union des bouchers, d'achat et de vente de bétail et de viande, ainsi que de la construction d'installations pour la conservation et le débit de ces marchandises.

La nouvelle société tiendra compte, d'une part, des intérêts de l'élevage suisse, et de l'autre, de l'intérêt du commerce de bétail. Elle centralisera et régularisera l'importation de la viande gelée, fera construire des abattoirs satisfaisant aux exigences de la police sanitaire, où le bétail étranger pourra être abattu, et enfin multipliera les installations frigorifiques.

A L'ÉTRANGER

France. — Quatre enfants brlés. — Samedi soir, une famille de Foljuif, près de Nemours (Seine-et-Oise), s'était rendue au théâtre de cette ville, laissant à la maison ses quatre enfants, âgés de deux, trois, quatre et six ans. Le feu prit dans le lit de plume et un incendie se déclara. Quand les secours arrivèrent, trois des enfants étaient morts. Le quatrième, transporté à l'hôpital, y a succombé quelques heures après.

— Le drame de Nîmes. — Un agent général d'assurances de Nîmes, M. Alfred Michel, âgé de quarante-quatre ans, a tué sa femme, Juliette Guérin, âgée de quarante ans, et sa fille, Geneviève Michel, puis s'est suicidé.

On a pu reconstituer à peu près les circonstances de ce terrible drame grâce aux constatations judiciaires et aussi au dire d'une jeune bonne qui était couchée au-dessus de l'appartement où se déroula cette sanglante tragédie.

La veille, M. Michel avait télégraphié à sa fille, qui se trouvait en villégiature dans la Lozère, et sous un prétexte quelconque l'avait fait rentrer.

A 4 h. du matin, M. Michel se leva furtivement, prit son revolver et, sans réveiller sa femme, appuya le canon de son arme sur le sein gauche de sa

compagne et tira. La mort fut foudroyante, d'après les constatations médico-légales. M. Michel se précipita alors dans la chambre de sa fille, contiguë à la sienne. La jeune fille était éveillée, et lorsque M. Michel s'approcha de son lit, elle dit :

— Papa, ne me tue pas !

Au même instant un coup de revolver lui perça la poitrine.

— Papa, ne me tue pas ! répéta-t-elle.

Un deuxième coup à la tempe droite la réduisit cette fois au silence.

Sa femme et sa fille mortes, M. Michel revint dans sa chambre et tourna son arme sur lui. Par deux fois il fit feu, mais sa main n'est plus sûre. Il ne s'est pas tué. Comme il n'a plus de balles dans son revolver, il descend alors en chemise, tout ensanglanté, du deuxième étage dans un bureau situé au rez-de-chaussée. Dans un tiroir, il prend de nouvelles balles, charge son revolver, remonte chez lui, se couche à côté de sa femme, et à plusieurs reprises, il tire encore, jusqu'à ce que la mort ait arrêté son bras. On l'a retrouvé le visage et le haut du corps criblés de balles.

Les raisons de ce double meurtre et de ce suicide sont inconnues. Toutefois, on sait que l'agent d'assurances avait fait de sérieuses pertes d'argent au jeu.

— Deux femmes tuées par la foudre. — De violents orages se sont abattus sur la région comprise entre Châlon-sur-Saône et Louhans (Saône-et-Loire). A Joudes, une femme, âgée de quarante ans, et sa fille, âgée de seize ans, ont été tuées par la foudre, au moment où elles traversaient un pré.

Italie. — Venise sans eau. — A la suite de la rupture qui conduit l'eau potable de Sant'Ambrogio Treviso à Venise, la ville est sans eau depuis mardi soir. La municipalité fait transporter l'eau nécessaire à la consommation par des matelots. Il faudra plusieurs semaines pour réparer le canal. La quantité d'eau nécessaire à la ville est de 110 millions de litres par jour.

— Le choléra. — Le bulletin offi-

ciel du 6 au 11 juillet dit qu'il y a eu à Palerme 84 cas de choléra asiatique et 27 morts ; à Naples, il y a eu 76 cas dont 21 morts et à Salerne, 33 cas, dont 12 mortels.

— Une catastrophe à Carrare. — Un éboulement s'est produit à la carrière de marbre de Betigli, ensevelissant 20 ouvriers. Après 6 heures de travail, huit ouvriers tués ont été retirés des décombres et quatre grièvement blessés. Les autres sont encore ensevelis.

Les travaux de sauvetage ont continué toute la nuit. Les autorités et les habitants sont accourus sur les lieux de l'accident, avec la troupe, les pompiers et la Croix-Rouge.

Belgique. — Aviation. — L'aviateur Olieslager a battu le record de la distance, en volant lundi sur le champ d'aviation de Bruxelles. Parti à 8 heures 3 du matin, il a atterri à 3 heures 22 de l'après-midi, après avoir couvert 525 kilomètres en 7 heures 19 minutes. Le vent soufflait par à-coups.

Allemagne. — L'accident de Mulheim. — Le chef de train Platten, qui avait été arrêté lundi sur la demande du procureur général, a été remis en liberté. Il prétend que, dès qu'il se rendit compte du danger, il fit manœuvrer les freins. Il croit que l'accident a été causé par une défectuosité du frein à air comprimé.

Deux blessés sont morts à l'hôpital. Une femme, de Pforzheim, a succombé à ses blessures. Un homme, de Lörrach, est dans un état désespéré. Le nombre des morts est donc actuellement de 16.

Amérique. — Violent ouragan aux Philippines. — Une dépêche de Manille annonce qu'un typhon a provoqué des inondations dans l'île de Luçon.

Les dégâts s'élèvent à plus de sept millions de francs.

BRÈVES NOUVELLES

— Suisse —

A Vevey, un petit garçon veut traverser la chaussée au moment du passage d'un automobile ; il est renversé et grièvement blessé.

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

93

La Fée Printemps.

PAR
JULES MARY.

— Oui, madame, et je prie Dieu tous les jours de vous épargner une si grande peine... Je lui demande de faire un miracle pour vous, que je chéris comme ma mère, et d'envoyer à votre maison un sauveur.

— Eh bien, ce sauveur, mademoiselle, ce peut être vous !

— Moi !

— Oui.

— Oh ! alors, parlez, madame, parlez ; je suis prête à tout.

— Vous aimez Laurent, mais vous êtes pauvre. Il faudrait à mon fils une femme dont la fortune lui permettrait non point de rendre à notre famille sa splendeur d'autrefois, — nous en avons fait notre deuil et nous savons vivre pauvres, — mais de relever les affaires de Michel et d'épargner à

notre nom le scandale d'une faillite...

— Ah ! je comprends ! je comprends ! dit la pauvre fille.

Et elle se cacha la tête dans ses mains. Tout à l'heure, lorsque le marquis et sa mère étaient entrés, elle avait eu une espérance.

Ah ! comme elle en était loin, maintenant !

Voilà donc ce qu'ils venaient lui demander !

Mais où trouverait-elle jamais la force de faire ce qu'ils exigeaient ? Est-ce que l'on aime ou que l'on n'aime pas, au gré de la fantaisie des autres ?

Elle se révolta tout d'abord.

Que lui importait cette famille de Soulaines, vraiment ? Etre comtesse, cela la faisait rire. Ce qu'elle voulait, c'était Laurent ! Rien ne la séparerait de lui, ni les conseils, ni les supplications, ni les raisonnements.

Au monde, pour elle, il n'y avait que Laurent, de même qu'elle était sûre que pour Laurent elle seule existait.

— Non, non, dit-elle, jamais je n'y consentirai. Renoncer à lui, c'est impossible ; c'est le seul sacrifice que je ne puisse vous

faire.

— C'est le seul que nous ayons à réclamer de vous.

— Ah ! madame, ce n'est pas une tendresse ordinaire que la nôtre ; nous avons tant souffert ensemble, et les souffrances en commun sont autant de chaînes pour la vie. Je l'ai aimé jadis malgré mon père. On nous avait séparés. Le hasard nous a réunis. C'est pour moi, pour le frère de mon père, Laurent vous l'a raconté peut-être, — qu'il a perdu au cercle cette somme de cent mille francs, cause de tout le mal. C'est moi qui l'ai empêché de se tuer, et qui ai reçu la balle destinée à son cœur... Ah ! je ne mens pas, allez ; je ne mens pas, il vous le dira... Mon épau le a été labourée et j'en porterai toute ma vie la cicatrice. Et malgré moi, malgré ma présence, malgré tout, il voulait se tuer quand même, parce que là-bas, à Nogent, sa famille l'avait condamné à mourir... Et qui l'en a empêché ?... qui l'a retenu ? qui lui a fait comprendre que sa vie était utile, était nécessaire, justement parce qu'elle rachèterait ses fautes ? C'est moi. Sans moi, Laurent serait mort, madame ; sans moi, vous seriez en deuil et vous n'auriez plus

qu'un fils. Vous voyez bien que Laurent m'appartient et que vous n'avez pas le droit de me le reprendre !

Elle s'exaltait peu à peu en parlant. Ses yeux étaient enflammés de fièvre, elle ne pleurait pas.

— Non, non, vous n'avez pas ce droit ; je l'aime, je le garde. En me chassant d'auprès de vous, vous avez commis une grande injustice. Mais vous n'auriez fait qu'augmenter mon amour s'il avait pu être augmenté ! Puis, je vous le dis, car j'en suis très heureuse et très fière, mon Laurent m'aime vraiment comme une femme doit rêver d'être aimée... Alors, voyez-vous, madame, ce que je pourrais faire pour l'éloigner de moi serait bien inutile ; je ne le tenterai pas.

— Il le faut, mon enfant, dans l'intérêt de tous...

— Ce serait le malheur de notre vie à tous deux, et vous ne pouvez désirer que votre fils soit malheureux...

— Je comprends vos hésitations, mais j'ai foi dans votre cœur et dans votre raison... Vous vous dévouerez...

— J'aurais beau faire, il ne me croirait

du 6 au 11 juillet dit qu'il y a eu à Palerme 84 cas de choléra asiatique et 27 morts; à Naples, il y a eu 76 cas dont 21 morts et à Salerne, 33 cas, dont 12 mortels.

Une catastrophe à Carrare. — Un éboulement s'est produit à la carrière de marbre de Betigli, ensevelissant 20 ouvriers. Après 6 heures de travail, huit ouvriers tués ont été relevés des décombres et quatre grièvement blessés. Les autres sont encore ensevelis.

Les travaux de sauvetage ont continué toute la nuit. Les autorités et les habitants sont accourus sur les lieux de l'accident, avec la troupe, les pompiers et la Croix-Rouge.

Belgique. — Aviation. — L'aviateur Oleslager a battu le record de la distance, en volant lundi sur le champ d'aviation de Bruxelles. Parti à 9 heures 3 du matin, il a atterri à 3 heures 22 de l'après-midi, après avoir parcouru 525 kilomètres en 7 heures 15 minutes. Le vent soufflait par à-coups.

Allemagne. — L'accident de Lheim. — Le chef de train Platten, qui avait été arrêté lundi sur la demande du procureur général, a été remis en liberté. Il prétend que, dès qu'il se rendit compte du danger, il fit manœuvrer les freins. Il croit que l'accident a été causé par une défectuosité du frein à air comprimé.

Deux blessés sont morts à l'hôpital. Une femme, de Pforzheim, a succombé à ses blessures. Un homme, de Brach, est dans un état désespéré. Le nombre des morts est donc actuellement de 16.

Amérique. — Violent ouragan aux Philippines. — Une dépêche de Manille annonce qu'un typhon a provoqué des inondations dans l'île de Zambou. Les dégâts s'élèvent à plus de sept millions de francs.

BRÈVES NOUVELLES

Suisse — Vevey, un petit garçon veut traverser la rivière au moment du passage d'un automobile; il est renversé et grièvement blessé.

un fils. Vous voyez bien que Laurent appartient et que vous n'avez pas le droit de le reprendre!

— Non, non, vous n'avez pas ce droit; je ne, je le garde. En me chassant d'auprès de vous, vous avez commis une grande injustice. Mais vous n'auriez fait qu'augmenter mon amour s'il avait pu être augmenté!

— Je vous le dis, car j'en suis très heureuse et très fière, mon Laurent m'aime tant comme une femme doit rêver d'être aimée... Alors, voyez-vous, madame, que je pourrais faire pour l'éloigner de moi, ce serait bien inutile; je ne le tenterai pas.

— Il le faut, mon enfant, dans l'intérêt de son... Ce serait le malheur de notre vie à deux, et vous ne pouvez désirer que le fils soit malheureux... Je comprends vos hésitations, mais j'ai dans votre cœur et dans votre raison... vous vous dévouerez... J'aurais beau faire, il ne me croirait

— Quinze membres d'une société de chant d'Allmendigen (Berne) sont en break; les chevaux s'emballent, la voiture est renversée et plusieurs personnes sont blessées.

— Pendant un orage, la foudre tombe sur une maison de Neueneegg, atteignant un garçon de huit ans et le blessant à la main.

— Un employé des postes allemandes, recherché par la justice de son pays pour un vol de 9000 fr., est arrêté à Baden.

Etranger

A Londres, l'étudiant en médecine Benjamin Pascal, montant à bicyclette, entre en collision avec un automobile et a la tête écrasée.

— On mande de Melbourne (Australie) que des milliers d'ouvriers des raffineries de sucre de Queensland se sont mis en grève.

— Un négociant berlinois, pour avoir perdu 36,000 couronnes aux jeux d'Abazia (Autriche), s'est brûlé la cervelle.

CANTON DE FRIBOURG

Cirque Cyrill Hatlé à Fribourg. — Ce cirque arrivera à Fribourg, samedi 22 juillet, pour donner une série de représentations, dont la première aura lieu déjà le même soir quel que soit le temps. Il n'y aura pas moins de 150 ouvriers occupés à l'installation de cette entreprise. La plus grande des tentes contiendra 8000 spectateurs. Le cirque Hatlé voyage continuellement par trains spéciaux et il possède un corps de pompiers, une colonne de Samaritains, une forge, une imprimerie, un atelier de menuiserie, de charronnage, des tailleurs et des selliers; en outre, une centrale électrique fournit, par câble de 10 kilomètres de long, la lumière à 25 lampes à arc et 1,200 petites lampes, donnant une clarté éblouissante. Le cirque a deux orchestres. Quant aux productions, le public verra.

Triste accident. — A l'usine de Haunterive, une fillette d'une huitaine d'années, enfant de M. Mory, employé de l'usine, a disparu depuis lundi soir. On croit qu'elle est tombée dans le canal; mais les recherches n'ont pas encore fait retrouver le corps.

Chute mortelle. — En cueillant des cerises, Mme veuve Rosine Bise, à Bollion, âgée d'environ 60 ans, a fait une chute si malheureuse qu'elle a été tuée sur le coup.

— Essayez!...
— Il me suppliera. Je serai faible devant ses larmes.
— Vous résisterez à vous-même. Vous vous montrerez courageuse par amour pour lui...
— Je ne sais pas mentir.
— Il y a des mensonges sublimes, mon enfant...
— Mais j'entends déjà ses reproches... Que répondrai-je?
— Vous vous taisez!
— Mais il voudra savoir les raisons de ma conduite. Et je ne pourrai rien dire... Et si dans son cœur le mépris a remplacé la tendresse, que ferai-je alors? Est-ce que je pourrais supporter son mépris? Non, non, jamais, jamais!...
Et elle éclata, cette fois, en sanglots.
Le marquis et l'aveugle avaient peine, de leur côté, à contenir leur émotion. Mais ils se raidissaient. De leur démarche, du consentement de la jeune fille dépendait l'avenir.
Ce qu'ils exigeaient était cruel, mais cette cruauté était nécessaire.

Fièvre aphteuse. — En raison de la mise en quarantaine du bétail provenant du canton de Vaud, les intéressés sont informés que le bétail vaudois ne peut plus être admis sur les foires et marchés du canton de Fribourg. D'autre part, le bétail fribourgeois qui aura été conduit aux foires et marchés du canton de Vaud devra être mis en quarantaine à son retour.

Incendie. — Mardi soir, vers 7 1/2 heures, le feu a complètement détruit à Grünenburg (Petit-Bœsingen) un bâtiment comprenant logement, grange et écurie, propriété de M. Pierre Egger. Tout le mobilier est resté dans les flammes ainsi que deux porcs, vingt poules et plusieurs lapins. Les pompes de Petit-Bœsingen, de Cormondes et de Barberêche ont été sur les lieux, mais n'ont pu fonctionner, vu le manque d'eau. L'immeuble était taxé 5000 fr., somme inférieure à sa valeur réelle, vu les grandes réparations qui avaient été exécutées dernièrement. Le sinistre serait dû à une défectuosité de la cheminée.

GRUYÈRE

A qui de droit. — Bouleyres est depuis longtemps la promenade favorite des Bullois, qui viennent y chercher un peu de calme et de fraîcheur. Une administration soucieuse du bien-être public, aidée de la Société d'embellissement, y avait fait installer de nombreux bancs dans les endroits les plus agréables.

Quelle ne fut pas, il y a plus d'un mois déjà, la stupéfaction des promeneurs en constatant que tous les bancs de la Pépinière du Coude avaient été enlevés. Si c'est en vue de réparations, qu'on se hâte de les effectuer et de remplacer ces bancs. On combletrait les vœux des habitués de cet endroit favori qui s'appelle la Pépinière. Nous voulons bien croire que cet enlèvement n'est pas définitif et n'a pas eu lieu par ordre supérieur, car ce serait là un acte de tyrannie inqualifiable et qui soulèverait la réprobation de tout le public.

Et s'animent de plus en plus, la Fée Printemps disait, à travers ses sanglots, le visage baigné de larmes:
— Et croyez-vous, madame, qu'il se contentera de m'entendre dire que je ne l'aime plus? Non, non! Mes lèvres mentiront peut-être, mais mon cœur, avec mes yeux, lui criera mon amour.
Et comme le marquis se taisait:
— Oui, je le vois, vous êtes inflexible... Ah! madame, moi qui vous ai trouvée si douce et si bonne, moi qui vous aimais tant!...
Elle essuya ses yeux.
— Vous vous taisez? Vous ne me dites rien? Vous n'avez pas un mot pour me consoler?...
— Ma pauvre enfant, nous sommes très touchés de votre chagrin, car il nous prouve que vous aimez réellement mon fils.
— Si je l'aimais!
— Aussi, je le répète, c'est au nom même de cet amour que je vous demande ce sacrifice.
— Mais, madame, si le sacrifice reste inutile!
— Comment cela?

L'éternel escroc espagnol. — Il paraît que, malgré les avertissements de la presse et les dures expériences faites, les escrocs espagnols trouvent, de temps à autre, le moyen de faire des dupes, sinon ils se décourageraient dans leurs tentatives.

Un abonné nous communique une lettre datée de Madrid, 14 juillet. C'est toujours la même histoire: un prisonnier demande que l'on aille à Madrid payer les frais de son jugement. On pourra alors toucher les bagages saisis. Parmi ceux-ci est une valise contenant le récépissé d'une malle déposée dans une gare en France. Cette malle renferme, en billets de banque, 800,000 fr. dont le soi-disant prisonnier abandonnera le tiers à celui qui lui aura rendu ce service.

Faut-il ajouter que le destinataire de cette lettre s'empressera... de ne pas répondre?

Les écoliers bâlois. — C'est par erreur que nous avons annoncé pour jeudi l'arrivée à Bulle des écoliers bâlois. Ceux-ci n'arriveront effectivement que dans la soirée de vendredi.

Nos sociétés. — On nous écrit: Le brillant succès remporté à Genève par la Section de gymnastique a causé un vif plaisir à la population bulloise, qui s'est toujours intéressée au développement de nos sociétés.

On se demande pourquoi le Corps de Musique, la Chorale, la Gymnastique se sont partout distingués dans les concours.

Le mérite en revient surtout au travail sérieux et persévérant des membres. Mais il est également dû, pour une large part, aux sacrifices importants consentis par la ville.

Dans beaucoup de localités se sont fondées des sociétés philharmoniques ou autres, qui n'ont pu que végéter bien péniblement et finir par se dissoudre, faute d'un appui suffisant de la part des autorités.

Il est vivement à souhaiter que celles-ci soutiennent efficacement ces sociétés, dont les membres travailleront avec plus de courage. Les succès qu'ils obtiendront honoreront leur localité et la feront connaître au loin.

— Si Laurent ne veut pas me croire, ou si, même me croyant et me méprisant, il ne veut pas en épouser une autre?

— Il l'épousera pour sauver son frère... Soyez-en sûre.

Elle regarda tout à coup la marquise avec une attention singulière. Une idée venait de lui traverser l'esprit.

— Qui voulez-vous lui faire épouser?

La marquise ne répondit pas.

— Je veux le savoir... Après tout, c'est mon droit. Et ce que vous me cachez aujourd'hui, je le saurai demain. Je la connais peut-être... attendez... Je devine... Oui, oui, je devine... C'est Mlle Jenny, la fille de M. Bertignolles. Jenny l'aime depuis longtemps. Elle est riche. Elle est belle... Et moi je suis pauvre... N'est-ce pas que c'est bien cela?

— Michel, attristé, inclina la tête.

— Ah! mon Dieu! mon Dieu! murmura la jeune fille. Comme j'avais raison d'être effrayée, jadis, lorsqu'elle me fit l'aveu de son amour pour Laurent! J'ai eu, ce jour-là, le pressentiment d'un malheur, d'une grande tristesse...

Elle tomba sur une chaise et pendant longtemps elle se tut.

(A suivre.)

Exposition de dessin. — Les travaux de dessin des élèves de l'Ecole secondaire et des cours professionnels seront exposés dans la grande salle du bâtiment des Chanoines, dès dimanche, où chacun pourra faire une visite.

Le temps qu'il fait. — Les chaleurs caniculaires dont nous sommes gratifiés avancent considérablement la saison.

Les foins sont depuis longtemps rentrés; les maigres même sont terminés. Les fanages de la montagne sont également bien avancés.

Le sol devient de plus en plus sec. En maints endroits, l'herbe flétrit rapidement et bien des prés sont malheureusement roussis et dénudés. Plusieurs cultivateurs s'empressent de faucher les rogains avant que le peu de récolte soit entièrement perdue. C'est dire qu'un peu de pluie serait la bienvenue. Depuis longtemps, les ménagères la réclament pour leur jardin.

Le marché hebdomadaire. — L'affluence a été un peu plus importante que les semaines dernières. Toutefois, le marché s'est terminé de bonne heure déjà. Peu de petit bétail et transactions peu nombreuses. Le prix du beurre reste stationnaire à 3 fr. 60 le kilo, celui des œufs n'a pas varié non plus. Il présenterait plutôt une légère tendance à la baisse.

Beaux légumes à des prix très abordables.

Les pommes de terre deviennent de plus en plus abondantes. Elles se vendraient à raison de 2 fr. la mezure.

Communiqué. — L'Union ouvrière de Bulle organise, pour le dimanche 30 juillet, une course en break à Fribourg. Cette course, faite avec le concours d'une bonne musique, promet aux participants une fort jolie partie avec réception par la Société ouvrière de Fribourg.

Les personnes et les camarades ouvriers intentionnés d'y participer sont priés de s'inscrire, jusqu'à jeudi prochain 27 courant, chez M. Sudan, Café des Halles, qui fournira tous renseignements.

Bénichon de la Vilette

Dimanche et lundi 30 et 31 juillet

BONNE MUSIQUE et DANSE

Invitation cordiale. Canisius RAUBER.

A vendre

la belle villa „Marianne”

située aux abords d'une grande forêt, 54 chambres, bains, lumière électrique et dépendances.

S'adresser à M. David Bertholet, à Rougemont.

Bocaux pour conserves à bon marché chez Alph. BOCHUD.

Mises de fleuries en Praz-Melley

Vendredi 28 juillet 1911, à 9 heures du matin, rendez-vous à la grange des Thiolloyres, pour la mise d'environ trente-cinq lots de marais et foins, plus les fanages du Frassyrière le Pâquier.

Bulle, le 20 juillet 1911. **MENOUD, notaire.**

VINS

ROUGES & BLANCS garantis naturels, provenance directe, sont offerts aux prix suivants, à 50, 55, 60, 70, 80 par 100 litres.

Fûts de toutes grandeurs à disposition des clients.

VINS FINS & LIQUEURS en bouteilles et ouverts, à prix réduits.

Se recommande,

FRANCISCO RIBES **COMMERCE DE VINS** **BULLE**

CHARMEY, les 30 et 31 Juillet,
A l'occasion de la Saint-Jacques
GRANDE FÊTE CHAMPÊTRE
dans la FORÊT DU PERREZ,
organisée par la SOCIÉTÉ DE MUSIQUE.
Cortège à 1 1/2 h. — Grand concours de quilles. — Tir à prix (arme militaire).
Nombreuses attractions et jeux divers, etc.

LE SOIR :
Fête vénitienne. - Illumination. - Concert. - Projections.
Tableaux vivants.

A louer
de suite jolie chambre meublée, chez Ad. GALLI, maison Guillet laitier, Bulle.

RHUMATISME CHRONIQUE
Depuis plus d'un an, je souffrais de rhumatismes, de rongements, de sentiments de brûlure dans la poitrine, le dos et les membres, j'avais des troubles gastriques et de fortes douleurs.
Grâce à vos excellents remèdes et à votre traitement par correspondance, j'ai été si bien guéri que jusqu'à ce jour je n'ai pas eu une seule rechute.
C. Hermann, Mels (Ct. de St-Gall), 26 octobre 1909.
Signature légalisée : Le greffier communal : J. Müller.
Que celui qui veut savoir de quel mal il est atteint et être guéri, envoie son urine ou la description de sa maladie à l'Institut Médical et de Médecine Naturelle de Niederurnen, (Suisse), H.-J. Schumacher, Médecin et Pharmacien diplômé. Brochure gratis sur demande.

On cherche
pour le 1^{er} août une fille connaissant la cuisine et les travaux du ménage.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1164 B.

Deux beaux ateliers
à louer, conditions avantageuses. 1164
S'adresser à Remy, voiturier, Bulle.

A vendre
1^o Une installation pour chambre de bains presque neuve.
2^o Un potager à 4 trous.
3^o Un fourneau en caïelles en très bon état.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1147 B.

A vendre ou à louer
à Avry-devant-Pont, l'Auberge du Lion-d'Or avec aménagement pour pensionnaires, ainsi qu'une boulangerie.
Situation magnifique pour séjour d'été.
S'adresser au notaire Morard, à Bulle. 1129

SCIERIE
Le soussigné porte à la connaissance du public qu'il a repris à son compte l'ancienne scierie Paul Castella, à La Tour-de-Trême.
Sciage à façon en tous genres.
1138 **Joseph PANCHAUD.**

A VENDRE
à très bas prix plusieurs cages d'oiseaux.
S'adresser à Alphonse Glasson, imprimerie de « la Gruyère », Bulle.

On demande à louer
à Bulle, de suite, si possible au centre de la ville, local au rez-de-chaussée pouvant servir de magasin.
Offres par écrit avec prix de location sous H 3323 F à Haasenstein et Vogler, à Fribourg.

Savon Bor Milk
par Rumpf et Cie, le meilleur savon pour la toilette, d'une douceur incomparable, dissipe toutes les

Impuretés du teint.
Se vend à 75 cent. le morceau chez : P. Gavlin, pharm.; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle; Pharm. Jambé, à Châtel-St-Denis.
Demandez un échantillon gratuit.

Agence agricole Suisse
Autorisée par l'Etat
Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).
Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., 567 Genève.

A vendre ou à louer
à BULLE, à bon prix, une maison d'habitation avec 4 logements, magasin, atelier pouvant servir de boulangerie ou autre, au centre du quartier neuf de la rue de Gruyères.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1137 B. 1131

A louer
un logement.
S'adresser à Isidore Genilloud.

A louer
de suite un joli logement neuf de deux chambres, cuisine, cave et galetas, avec eau et lumière et bien exposé au soleil, à 5 minutes de la ville.
S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H 1148 B. 1141

VILLE DE BULLE
Soumission.
La Commune de Bulle met en soumission :
1^o Fouille de 300 m² en vue de la pose d'une conduite d'eau au Moulin de la Trême;
2^o Matage de la dite conduite.
Prendre connaissance du plan-profil et du cahier des charges au Bureau de Ville, où les soumissions sont reçues jusqu'au mercredi 26 juillet, à 5 heures du soir.
Le Secrétariat communal.

Vente de forêt.
Le samedi 29 juillet, dès les 3 heures après midi, à l'Hôtel de Ville de Rougemont, les soussignés vendront en mise publique une belle forêt bien boisée, pouvant s'exploiter de suite, d'une contenance de 117 ares 90 centiares, située au Perray, à quinze minutes de la route cantonale.
Pour voir et traiter s'adresser, M. Louis Saugy, facteur, ou à M. David Saugy, au Praz.

Jeune fille
sérieuse, bonne à tout faire, sachant cuire toute seule, est demandée pour de suite, à Bulle. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H 1153 B.

On demande des apprenties tailleuses
chez M^{me} Pasquier-Seeburger, Bulle.

ALCOOL
MENTHE ET CAMOMILLES
GOLLIEZ
remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (37 ans de succès.)
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 fr. et 2 fr.
Dépôt général : PHARMACIE GOLLIEZ Morat.

CRÉDIT GRUYÉRIEN
BULLE
Capital-actions : Fr. 1,000,000.—

Prêts par billets à ordre ou en comptes-courants sur nantissement de titres, cautionnement ou hypothèque.

Escompte d'effets de commerce. — Achat et vente de titres. — Encaissement de titres et de coupons échus. — Fourniture de chèques sur tous pays.

Nous recevons des dépôts d'espèces aux conditions suivantes :

En comptes-courants : disponibles à vue à 3 1/2 % ; disponibles moyennant avertissement à 3 3/4 %.

En caisse d'épargne 4 %.

Centre obligations ou certificats de dépôt à 1 ou 5 ans 4 1/4 %.

Garde et gérance de titres. — Location de compartiments de coffre-fort.

Bocaux et bouteilles de stérilisation
SYSTEME
E. Schildknecht-Tobler, Saint-Gall.
Procédé le plus simple, parfait et économique pour la conservation de fruits, légumes, baies, viande sirop, etc.
dans le ménage.
Prospectus gratis et franco.
DÉPÔTS :
A. BOCHUD, BULLE
MAURICE GRIVET, VAULRUZ

Tir annuel
de la Société des Carabiniers d'Albeuve
Samedi et Dimanche, 29 et 30 juillet.
Demandez le plan de tir.
LE COMITÉ.

Banque Populaire Suisse
Capital versé et réserves : Fr. 62,000,000.—

Nous émettons actuellement, au pair, des

Obligations 4 1/4 %

de notre établissement à 3 ans fixe, dénonçables ensuite réciproquement en tout temps à 6 mois.

Les titres sont délivrés en coupures de fr. 500.—, 1000.— et 5000.— nominatives ou au porteur. Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque.

Banque Populaire Suisse, Fribourg, et ses agences à Bulle, Châtel-St-Denis, Estavayer, Domdidier, Morat, Romont et Villargiroud.